



Convention sur la  
diversité biologique



## DISCOURS DE

**M. AHMED DJOGHLAF**

**SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA  
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

**« MAINTENIR LA DIVERSITÉ DE LA VIE SUR TERRE : UN  
OBJECTIF DES NATIONS UNIES »**

**À L'OCCASION DE**

**LA CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION  
CANADIENNE POUR LES NATIONS UNIES**

**7 JUIN 2010  
MONTRÉAL, CANADA**

*À vérifier au moment de l'allocution*



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5

Mesdames et Messieurs,

L'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) fondée en 1946 a pour mandat de faire mieux connaître au public canadien les divers programmes et activités de l'ONU et de s'offrir en tant que cadre idoine pour la recherche des solutions aux grandes préoccupations internationales de l'heure. La perte de la biodiversité et ses conséquences sur la vie sur terre est assurément une préoccupation internationale qui requiert une réponse immédiate.

Le 24 mai 2006, quelques mois à peine après mon installation à Montréal, en qualité de secrétaire exécutif fraîchement désigné, j'ai eu l'immense plaisir d'être invité par l'ACNU du Grand Montréal pour parler de la cible de Johannesburg de 2010. C'est donc avec un immense plaisir que je me retrouve ce soir quatre ans après invité par l'ACNU pour faire le bilan de ce qui a été entrepris ou non, du chemin parcouru et de ce qui reste à entreprendre pour protéger la vie sur terre. Je tiens donc à rendre un hommage marqué à l'ACNU et en particulier à Mme Michele Bertrand pour cet insigne honneur auquel je suis particulièrement sensible,

Cet insigne honneur se trouve renforcé par la présence de deux grands hommes de ce pays. À Mr Jean Marc Johnson, Premier Ministre du Québec, je tiens à vous exprimer toute ma mon admiration pour votre combat constant en faveur de la cause environnementale. À l'ami Jean Marc, je tiens à lui redire ma gratitude pour sa générosité du cœur et son amitié. Pour Mr Jean Lemire ma reconnaissance pour son engagement à la cause de la Vague Verte couronnée récemment par sa désignation en qualité d'ambassadeur de cette initiative unique en son genre.

Un autre grand homme de ce grand pays, Lester B. Pearson a déclaré : « Les menaces à la survie mondiale sont réelles, bien qu'elles soient quelquefois exagérées et exprimées dans un langage qui nous donnent la chair de poule. Les prophètes de malheur peuvent se tromper, mais il reste que l'homme peut maintenant détruire la planète par une explosion nucléaire ou une érosion écologique. »

Ancien premier ministre du Canada, lauréat Prix Nobel de la paix en 1957, il avait tout à fait raison. Les experts aujourd'hui n'hésitent pas à faire référence à une nouvelle ère dite Anthropocène, pour désigner une nouvelle époque géologique, celle où l'action de l'espèce humaine est devenue une force géophysique capable de modifier ou même de détruire sa planète par son influence sur l'équilibre de la biosphère. Une ère géologique nouvelle ou une espèce, l'être humain a la capacité de non seulement détruire les millions d'autres espèces mais aussi de se détruire lui-même se déroule sous nos yeux. C'est pour cela que les experts du Muséum d'Histoire naturelle de Paris n'hésitent pas à prédire que nous sommes à la veille de la sixième extinction globale des espèces et la première à être générée par vous et moi, une espèce parmi des millions d'espèces.

Le mois dernier le Secrétariat a rendu publique la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Le rapport préparé sur la base des données fournies par 120 pays démontre que la biodiversité continue de disparaître à un rythme effréné. Le rapport confirme les résultats de l'Étude du millénaire sur les écosystèmes. 60% des écosystèmes de notre planète sont dans un état de dégradation avancée. Le rythme d'extinction des espèces serait aujourd'hui de 1000 fois supérieure au rythme naturel d'extinction.

Les écosystèmes terrestres et aquatiques de la planète voient leur étendue et leur composition modifiées par l'activité humaine à une vitesse sans précédent, avec une faible

compréhension des effets que cela aura sur la capacité des écosystèmes à fonctionner et à fournir leurs services dans le futur.

En effet, environ 60 pour cent des principales rivières du monde ont été fragmentées par des barrages et des dérivations, en raison de l'inondation des habitats, de la dislocation des régimes d'écoulement et du blocage des routes migratoires.

L'intensification de la pêche a abouti au déclin des populations de grands poissons de grande valeur tels que les thons, les morues, les espadons et les bars qui occupent une place élevée dans la chaîne alimentaire. Dans l'Atlantique Nord, le nombre de grands poissons a fléchi de deux tiers au cours des 50 dernières années.

Les scientifiques estiment que les forêts abritent entre 50 et 90 pour cent des espèces terrestres. La grande marge d'incertitude indique le nombre d'organismes vivants de notre planète qui ne sont pas encore scientifiquement décrits, y compris des formes de vie complexes qui seraient grandioses dans leur propre droit mais qui pourraient, par exemple, être aussi la source de nouvelles inventions technologiques et de solutions médicales dans un proche avenir. Pourtant, les forêts disparaissent ou se dégradent à un rythme très rapide partout dans le monde, et plus de 150 espèces disparaissent chaque jour.

Le rapport confirme aussi les informations contenues dans la liste rouge des espèces menacées 2010 de l'UICN. En effet 36% de toutes les espèces examinées sont menacées d'extinction, y compris 21% des mammifères, 30% des amphibiens, 12% des espèces d'oiseaux, et 70% des plantes. À ce rythme, une superficie de 1,3 milliard d'hectares, soit une fois et demi la surface des États-Unis d'Amérique perdra avant 2050 sa biodiversité originelle.

Aucun pays, aucun écosystème, n'est épargné. Selon le Comité sur la Situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 13 espèces sauvages ont déjà disparu et 572 sont sur la liste des espèces à « risque ». La semaine dernière le Ministère français de l'écologie et du développement durable a publié le rapport de l'état de l'environnement de l'Hexagone qui confirme que la biodiversité est en crise, malgré l'accroissement des surfaces protégées par les réserves ou des zones Natura 2000. Les populations d'oiseaux ont ainsi chuté de 20% en 20 ans dans les milieux agricoles. L'une des raisons de cette dégradation est assurément l'accroissement du tissu urbain et des infrastructures. Chaque année 60,000 hectares d'espaces naturels sont grignotés par l'expansion urbaine, la construction de routes, d'entrepôts etc... soit l'équivalent en moyenne d'un département français tous les dix ans.

Il faudrait créer chaque semaine une ville de 1 million d'habitants pour absorber la croissance de la population urbaine mondiale. Une exode rural massif bouleverse le visage de la planète. De 86 agglomérations de plus de 1 million d'habitants en 1950 on est passé à 430 en 2005. Les mégapoles de plus de 10 millions ont quintuplé depuis 1975 passant de 4 à 20. La population urbaine en Chine a plus que doublé depuis 1980 passant de 19 à 47% et atteindra 60% en 2050. La population urbaine indienne a été multipliée par six depuis l'indépendance de ce pays en 1947. En Afrique les villes passeront de 350 millions d'habitants en 2005 à 1,2 milliard en 2050. Les villes absorbent 75% des ressources et sont responsables de 80% des émissions de CO<sub>2</sub>.

Fortement liée à la crise de la biodiversité est celle du climat. En effet la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique confirme que les changements climatiques

sont aujourd'hui l'une des causes majeures de l'accélération de l'érosion de la vie sur Terre. 89% des rapports nationaux reçus de nos Parties le confirment.

Le rapport sur les changements climatiques et la biodiversité soumis par le Secrétariat au Sommet de Copenhague démontre avec force détails que pour chaque augmentation d'un degré Celsius de la température, 10% des espèces végétales et animales recensées seront menacées d'extinction. L'accord de Copenhague qui vise à limiter à deux degrés l'augmentation de la température d'ici 2050 risque d'être une sentence de mort pour 20% des espèces connues. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédit que 30% des espèces connues disparaîtront d'ici la fin du siècle présent en raison des changements climatiques.

En outre, la plupart des dommages provoqués par le réchauffement climatique sont liés à une dégradation constante des écosystèmes et à la diminution des récoltes, ce qui mène à une malnutrition massive et provoque des maladies. Les niveaux changeants de précipitation diminuent la production agricole dans l'ensemble des tropiques et des secondaire-tropiques, et la malnutrition en est le résultat.

De plus, l'appauvrissement de la biodiversité entrainera l'aggravation des défis que posent les changements climatiques. La déforestation contribue à plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Les tourbières, quoique ne représentant que 3% de la superficie de la terre, séquestrent plus de 30% de carbone. Cependant, 13 millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année, l'équivalent à l'Île de Montréal chaque 36 heures, et plus de la moitié des zones humides de notre planète a disparu durant le siècle écoulé.

Si les changements climatiques représentent un problème, la biodiversité fait partie de la solution. En effet il ya plusieurs activités de gestion de l'utilisation des terres qui peuvent contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Celles-ci incluent la protection des forêts naturelles et des stocks de carbone des tourbières ; la gestion durable des forêts ; la gestion durable des zones humides ; la restauration des zones humides dégradées ; et les pratiques agricoles durables. En tout le potentiel de réduction des émissions et d'augmentation de la séquestration du carbone associé aux activités de gestion des terres est évalué à de 1 à 6 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> par année.

La biodiversité fait partie intégrante non seulement à l'atténuation des changements climatiques mais aussi à l'adaptation aux conséquences négatives des changements climatiques. En effet l'adaptation écosystémique intègre la diversité biologique et les services écosystémiques aux stratégies d'adaptation. Quelques exemples incluent la défense des côtes en maintenant et/ou en restaurant les mangroves et autres zones humides côtières afin de réduire les inondations côtières et l'érosion des côtes ; la gestion durable des zones humides terrestres et des plaines inondables afin de maintenir le débit et la qualité de l'eau ; la conservation et la restauration des forêts afin de stabiliser les pentes et de régulariser le débit de l'eau ; et la conservation de la diversité biologique agricole afin de fournir une réserve de ressources génétiques particulières pour l'adaptation des cultures et du bétail aux changements climatiques.

Comme l'a dit Hubert Reeves : « La biodiversité est notre garantie de survie. »

Les experts de l'Université de Stanford en Californie n'hésitent pas à proclamer que « l'avenir de la biodiversité pour les dix prochains millions d'années sera certainement

déterminée dans les cinquante à cent ans à venir par l'activité d'une seule espèce, l'Homme Sapiens, vieille seulement de 200,000 ans ». Ils préconisent donc un changement profond dans les mentalités, de façon à porter un autre regard sur la nature. Ils affirment que « l'idée que la croissance économique est indépendante de la santé de l'environnement et que l'humanité peut étendre indéfiniment son économie est une dangereuse illusion ».

Cette dangereuse illusion se trouve aggravée par une dangereuse ignorance. Selon une enquête réalisée par l'Eurobaromètre, 66% des européens ne connaissent pas le terme « biodiversité ». Une enquête similaire réalisée en France confirme ces chiffres. Cette ignorance frappe particulièrement les générations montantes. Une autre enquête réalisée en septembre dernier dans le cadre de l'initiative du Secrétariat « la Vague Verte » et effectuée auprès de 1500 enfants du Royaume-Uni âgés entre 6 et 12 ans, a révélé que 30% de ces enfants n'arrivent pas à faire la différence entre une abeille et une guêpe, certains les ont même confondues avec des mouches. Baignant dans un monde urbain de plus en plus virtuel, les citoyens de demain, les enfants d'aujourd'hui, vivent détachés de la nature. Au Québec, les enfants d'aujourd'hui passent 20% moins de temps en plein air que leurs parents au même âge.

C'est pour mettre fin à cette dangereuse illusion ainsi qu'à ce manque de connaissance en la matière, qui par ailleurs s'accompagne d'une dangereuse indifférence des décideurs, que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2010 « Année internationale de la biodiversité ».

À l'occasion de son discours de clôture du sommet historique à Rio M. Strong a déclaré « La capacité de la Terre à nous supporter ne permettra de soutenir les générations présentes et futures que si elle est égale à la capacité de ses peuples et de ses Chefs à en prendre soin. Nous devons contrôler notre espèce pour assurer notre propre survie, et celle de toutes formes de vie sur notre planète précieuse... Notre expérience à Rio a été aussi historique et captivante que la route qui nous a menés jusqu'ici. La route qui part de Rio sera longue, excitante, ambitieuse. Elle ouvrira toute une nouvelle ère de promesses et d'opportunités pour notre espèce si nous changeons de trajectoire; mais seulement si nous commençons maintenant. »

En effet, c'est le temps de passer à l'action. Pour permettre aux leaders de ce monde de l'agir sur ce message important, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé, dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la biodiversité, de convoquer un sommet des chefs d'État et de gouvernement, à l'occasion des travaux de sa 65<sup>ème</sup> session qui se tiendra à New York, en septembre prochain. Il s'agit de la première fois dans les annales des Nations Unies que se tiendra un sommet des chefs d'État ou de gouvernement exclusivement consacré à la biodiversité.

Par la suite, la dixième Conférence des Parties à la Convention aura lieu en octobre à Nagoya, au Japon. À Nagoya nous attendons l'adoption du plan stratégique 2011-2020 de la Convention qui comprendra non seulement des objectifs quantifiés pour 2020 mais aussi une vision pour 2050, tout comme l'identification de moyens de mis en œuvre et de mécanismes d'évaluation et de suivi. À Nagoya la Convention élaborera aussi un programme de travail collectif avec les autres Conventions de Rio, ce qui sera une grande contribution au Sommet sur le développement durable qui aura lieu à Rio en 2012, 20 ans après la création des Conventions de Rio.

Comme l'a dit avec justesse Albert Einstein : « Un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé ». C'est cette vision même qui guide la préparation de la nouvelle stratégie de la Convention. D'abord par l'implication de tous les États

sans aucune exception. À ce jour, plus que 50 contributions écrites ont été reçues et je salue tout particulièrement celle du Canada. Plus de 16 ateliers régionaux ont été convoqués et une réunion globale s'est tenue à Londres en Janvier en partenariat entre le Royaume-Uni et le Brésil et plus de 60 pays y sont représentés. Après 300 scientifiques sont rassemblés à Trondheim, en Norvège, sont réunis pour y revoir les aspects scientifiques et techniques de ce nouveau plan stratégique. Et en Mai, la réunion du Groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention a produit un projet d'accord sur la nouvelle stratégie. La communauté des affaires a été consultée à Jakarta en décembre dernier et les citoyens du monde sont invités à soumettre leurs suggestions d'ici cet été grâce à l'établissement d'un forum électronique lancé en novembre dernier ici même à Montréal.

Au Sommet de Rio de juin 1992, M. le Ministre de l'environnement du Canada, M. Jean Charest avait déclaré, et je cite « Au Canada, nous avons entendu les voix des pays en voie de développement décrivant leurs nécessités plus pressantes. Le lien entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement est évident. Pour l'adresser il faut de nouveaux engagements et de plus grands efforts. Nous devons casser la spirale infernale par laquelle les reculs environnementaux rendent les pauvres encore plus pauvres et les forcent à piller leur capital environnemental. »

À l'écoute de cette vérité première, le plan stratégique de la Convention incorporera les objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté comme une composante essentielle. C'est pour cela que l'unité biodiversité, développement et lutte contre la pauvreté a été établie au sein du Secrétariat et que la Journée mondiale de la biodiversité, le 22 mai, a été célébrée sous le thème « la biodiversité pour le développement et la lutte contre la pauvreté ». Un des panels interactif du sommet de New York, se tiendra sous le même thème, en guise de contribution à la revue des Objectifs du millénaire, une décennie après leur adoption. L'adoption à Nagoya, le 29 octobre prochain, d'un protocole sur l'accès et le partage des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques sera un instrument fondamental pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté dans le monde ainsi que l'instauration d'une nouvelle éthique globale.

Les objectifs du dit protocole feront partie intégrante du nouveau plan stratégique. Dans le monde entier, les gens sont de plus en plus nombreux à quitter les campagnes pour emménager en milieu urbain : plus de 50 pour cent de la population mondiale vit actuellement dans les villes, et jusqu'à 70 pour cent y vivra d'ici 2030. Cela se traduit par une augmentation de l'impact environnemental sur les villes tandis que les gens s'isolent de plus en plus de la nature. Comme David Suzuki l'a dit, « L'heure d'aborder ce sujet crucial est arrivée. Plus les villes s'étendent, plus nous endommageons l'environnement et notre santé. » Par conséquent le plan stratégique sera soumis à la Réunion des maires et la biodiversité qui se tiendra à Nagoya juste avant le Segment ministériel de la Conférence.

Un sommet des parlementaires et la de biodiversité, des chefs d'entreprise et de la biodiversité, des chefs d'agence de la coopération multilatérale et bilatérale, un sommet des donateurs privés, de la jeunesse, des ONG se tiendront aussi à Nagoya en vue de l'établissement d'une alliance globale pour la protection de la biodiversité.

Quel est le rôle du Canada dans l'établissement de cette alliance universelle ?

Après Rio, le Canada a été la première nation industrialisée à ratifier la Convention sur la diversité biologique, ce qui a créé un précédent pour le reste du monde développé. Quatre pays étaient candidats pour accueillir le Secrétariat de la Convention et les 2000 participants de la

Conférence des Parties, à Jakarta, en décembre 1995, ont décidé de donner à Montréal la responsabilité d'accueillir le Secrétariat de cet instrument juridique unique. Depuis janvier 1996, le Secrétariat est localisé à Montréal. La CBD est donc la seule convention des Nations Unies de Rio localisée en Amérique du Nord.

En novembre dernier, un protocole a été signé avec le Réseau Canadien de l'Environnement, élevant le Groupe de travail sur la biodiversité de ce réseau riche de ses 600 membres en amis canadiens de la Convention sur la diversité biologique. Ces clubs de la CBD à l'image des clubs de l'UNESCO sont un modèle qui mériterait d'être reproduit au sein des 192 autres Parties à la Convention.

Le Secrétariat a aussi signé un protocole d'accord avec plus de 11 universités canadiennes en vue de la mobilisation de la communauté scientifique à l'appui de la mise en œuvre des objectifs de la Convention. Le Jardin Botanique de Montréal, passage obligé des invités du Secrétariat, est notre partenaire au sein du consortium des Jardins botaniques des principales capitales du monde.

Le secteur des affaires canadien a également apporté sa précieuse contribution à la préparation de l'initiative sur le secteur privé et la biodiversité qui sera soumise à l'adoption du Sommet des chefs d'entreprises et des ministres de l'environnement qui se tiendra à Nagoya, le 28 octobre de cette année.

En effet, tous les secteurs de la société civile canadienne ont un rôle à jouer et une responsabilité à assumer en tant que pays hôte du Secrétariat de la Convention sur la vie sur Terre et ses protocoles. Cela est vrai pour le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, cela est aussi valide pour le protocole sur l'accès et le partage des ressources génétiques. En tant que pays hôte, les autorités canadiennes ont un rôle important à jouer au cours de l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de ce protocole qui fera date dans les annales de la coopération multilatérale du développement durable et que certains qualifient déjà d'instrument juridiques du 22<sup>ème</sup> siècle.

Le Canada, en tant que pays hôte du prochain Sommet du G-8 et du G-20 a un rôle historique à jouer en s'assurant, comme cela a été fait à Heiligendamm, Hokkaido et Aquila, que la biodiversité soit à l'ordre du jour des leaders du monde et d'apporter sa précieuse contribution au Sommet de New York en transmettant le message de Huntsville sur la biodiversité. Le Canada abritera aussi le Sommet de l'alliance nord américaine qui offrira aussi l'occasion d'appeler son voisin du sud à rejoindre en 2010 la grande famille de la biodiversité en devenant le 195<sup>ème</sup> État Partie à la Convention. En effet, les défis auxquels nous faisons face exigent l'engagement de tous, l'engagement de tous les États sans aucune exception

Mesdames et Messieurs,

L'écrivaine Gabrielle Roy n'a-t-elle pas écrit « Il ne faut jamais dire que l'espoir est mort. Ça ne meurt pas, l'espoir ». Mme Gro Harlem Brundtland, l'ancienne Première ministre de Norvège et auteure du rapport « Notre Avenir Commun » n'a-t-elle pas déclaré récemment « Vous pouvez penser que l'on pourrait échouer, mais cela ne risque pas d'arriver car faillir n'est pas une option ».

En célébrant, Année internationale de la biodiversité, en tant que famille humaine réunie, retrouvée et cimentée par ses valeurs humaines essentielles dont le respect de la vie, toute forme de vie sur Terre, en est une composante essentielle, laissons-nous nous inspirer et guider par la

sagesse de l'artiste Jacques Godefroy de Tonnancour, ce digne fils Montréalais qui a dit que: «Connaître, c'est s'éveiller à quelque chose. Je dois aux insectes le privilège infini de mon éveil à la grandeur du monde ». J'espère que 2010 nous offrira à nous et à nos enfants le privilège infini de nous éveiller à la grandeur du monde, à la valeur de la vie car après tout la biodiversité c'est la vie .... La biodiversité c'est notre vie et celle de nos enfants.

Je vous remercie pour votre aimable attention